

Vendredi 8 janvier 2015 Amphithéâtre Palissy, 11h

### Néon Cine

Étude d'une enseigne appartenant à la Cinémathèque Française

Cécile Dazord (conservatrice C2RMF), Denis Lambert (néoniste), Mélanie Parmentier (restauratrice)

Amorcée dès les débuts du 20<sup>e</sup> siècle, par les expérimentations menées par les avant gardes sur fond de synthèse des arts, l'utilisation de la lumière artificielle par les artistes ne s'est jamais démentie depuis. Encore marginale dans les années 1950-60, au point que son utilisation suffit à identifier des mouvances – art « cinétique », « lumino-cinétique », « Op'art »,... – elle se généralise par la suite dans des œuvres très diverses, et selon des modalités variées, des plus intimistes aux plus spectaculaires. Ampoules à incandescences, tubes fluorescents, néons, ... les sources lumineuses utilisées sont nombreuses en à écho la production industrielle du moment.

Dans le cadre d'un programmes d'études et de recherches initié en 2006 sur l'impact de l'évolution des techniques pour la conservation des œuvres contemporaines, le groupe art contemporain du C2RMF a mené, depuis 2013, une étude sur le « néon ».

Apparu et breveté en France au début du 20<sup>e</sup> siècle, le « néon » recourt à un matériel standard et produit industriellement, mais son processus de production suppose une mise en œuvre artisanale effectuée par un néoniste qui donne forme au verre. En conséquence, la substitution d'un néon lorsqu'il est épuisé suppose une re-fabrication (ou réfection).

En ce sens, le « néon » occupe une place tout à fait singulière dans le panorama des sources lumineuses, qui lui confère un traitement également particulier en matière de conservation.

Partant d'une présentation de la dernière étude de cas menée au C2RMF sur une enseigne de cinéma appartenant à la Cinémathèque française, « Néon Cine », les principaux problèmes de conservation posés par le néon dans le contexte patrimonial seront évoqués.

Remerciements à Laurent Mannoni et Laure Parchomenko

